

Spécial 1er degré

Sommaire

- Édito p. 1
- Je refonde, tu refondes.... Ils, elles refondent... p. 2
- Le Ministère augmente le nombre de fonctionnaire de l'Éducation Nationale de 15 % en 2 ans ... p. 2
- Formation des enseignants ; avant la félicité, la pénitence ! p. 3
- Carte scolaire et postes p. 4
- Santé au travail p. 5
- Salaires p. 6
- Socle commun p. 7
- Handicap p. 8

Illustrations :

Marc LE ROY et Vincent PINCHAUX

Équipe nationale 1^{er} degré
de la CGT Éduc'action :

Henri BARON, Luc BRIATTE,
Fabienne CHABERT,

Antoine DIERSTEIN, François-Xavier
DURAND, Jean GRIMAL,

Yvon GUESNIER, Marc LE ROY,
Ana MACEDO, Jérôme SINOT



LES DIRIGEANTS CHANGENT, PAS LES REVENDICATIONS...

Qu'il y ait des changements, au moins dans les méthodes employées, c'est certain. Que des progrès soient enregistrés, comme par exemple les 11000 emplois pour l'Éducation Nationale annoncés dans le cadre de la préparation du budget 2013, c'est une avancée. Reste à voir quels seront ces emplois et nous restons vigilants.

Reste aussi que nos revendications sont toujours d'actualité. Salaires, temps de travail, formation initiale et continue, abrogation de la journée de carence, abrogation des mesures réactionnaires prises sous Darcos/Chatel (socle commun, programmes de 2008, SMA, fichage systématique des élèves et des personnels via les différents fichiers nationaux informatisés et centralisés...)... Et là force nous est de constater que même pour ce qui ne grèverait pas le budget de l'État le compte n'y est toujours pas.

Construire la mobilisation des personnels, sous toutes les formes possibles, faire pression pour obtenir des avancées significatives sur nos revendications, tout ceci reste une tâche prioritaire de notre syndicalisme CGT. La CGT Éduc'action y prendra toute sa place.



Yvon GUESNIER

JE REFONDE, TU REFONDES... ILS-ELLES REFONDENT... RESTE À SOUHAITER QUE NOUS NE NOUS FASSIONS PAS REFAIRE...

Les ateliers autour de « la refondation de l'école » ont commencé cet été et devraient se terminer d'ici fin septembre. Au moment où sont écrites ces lignes, il est certes difficile de savoir ce qui en sortira et quelle influence auront ces réunions sur la future Loi de programmation... Reste quand même qu'un certain nombre d'ateliers se sont déroulés, concernant entre autre le 1^{er} degré, et qu'il est possible d'en tirer quelques réflexions.

La première, c'est qu'au delà d'une qualité d'écoute et de la possibilité pour chacun-e de s'exprimer, il y a un ressenti de « déjà bouclé »... En clair l'impression que les animateur-trices de ces ateliers avaient un cahier des charges devant déboucher sur des conclusions compatibles avec une Loi de programmation sinon déjà totalement bouclée, tout au moins déjà en grande partie écrite.

Ensuite, le sentiment que de ce qui, pour nous, est nuisible, pour ne pas dire plus, rien ne serait réellement remis en cause. Socle commun réaffirmé, pas de réelle remise en cause du LPC, pas de réelle remise en cause de l'Aide Personnalisée, pas de retour sur les programmes de 2008...

D'autre part, à aucun moment, il n'a été envisagé une consultation des acteur-trice-s de terrain si ce n'est à travers leurs organisations syndicales. Pas de journée banalisée envisagée, pas de réelles remontées des personnels.



Une parole libérée, certes, après 5 ans de chape de plomb, mais pas vraiment à priori de révolution en marche par rapport à ce qui a fait le fond idéologique des politiques Darcos-Chatel (socle commun, évaluations normées, LPC, pilotage hiérarchique par indicateurs de type tableaux de bord...)

si ce n'est des déclarations de principe sur le fait que bien entendu, les buts sont différents... Bref on garderait le bébé en changeant partiellement l'eau du bain...

A cela s'ajoute que ces ateliers réunissent beaucoup de « cadres » de l'Éducation Nationale (IGEN, DASEN, IEN et Chefs d'établissements...) et peu de personnels de terrain (en dehors de représentant-es des associations et/ou syndicats). On ressort, certes satisfaits d'un débat souvent « intelligent » mais entre gens de bonne compagnie peu habitués à se contredire ou à se remettre en cause...

Du boulot sur la planche pour nous, et pour celles et ceux qui veulent une autre école...
À suivre donc...

Yvon Guesnier, Fabienne Chabert, Jérôme Sinot

LE MINISTÈRE AUGMENTE LE NOMBRE DE FONCTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE 15% EN 2 ANS...

Non, on plaisante, cela représenterait 120.000 postes d'enseignants en 2 ans... En fait c'est le pourcentage d'augmentation de hauts fonctionnaires (Administrateur-trices Civiles) que s'apprête à recruter d'ici 2014 le Ministère...

Comme quoi la rigueur est à géométrie variable.

FORMATION DES ENSEIGNANTS : AVANT LA FÉLICITÉ, LA PÉNITENCE !



L'instauration de la masterisation par le gouvernement Sarkozy a été une catastrophe pour la formation des enseignants conduisant à une sélection sociale et financière des futurs enseignants (obligation de suivre au moins 5 ans années de formation universitaire, validation à leurs frais des diplômes de secourisme, de langues et d'informatique). Dès la mise en place de ce dispositif, la CGT Éduc'action s'est opposée à cette réforme qui est aujourd'hui dénoncée par tous les acteurs de l'École, mais également par de nombreux rapports institutionnels.

Le nouveau gouvernement souhaite revoir la formation des enseignants et a annoncé la création dès 2013 d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation

en remplacement des IUFM. L'objectif affiché est de faire de ces lieux un endroit d'échanges pour les futurs enseignants où ils « partageront un moment de formation commun [...] entre la théorie et la pratique, entre la recherche pédagogique et l'exercice dans les classes, mais aussi entre les niveaux de formation ».

Pour le moment tout ceci n'est que des mots et la réalité de la rentrée 2012 n'est pas aussi angélique. Le ministre n'est pas revenu sur l'alternance et les heures de formation, principales mesures rejetées par le Conseil d'État en juin. On a assisté à un bricolage des dispositifs pour qu'un maximum de stagiaires puisse avoir un minimum de formation avant d'être jeté dans l'arène... Dans de nombreux départements, cette formation sera un mixage des mesures connues lors de l'instauration des stages filés en 2006 et les mesures de la masterisation. On est très loin des envies de nouveautés et refontes de la formation. On est tellement loin qu'on a gardé la première période de formation à la fin du mois d'août c'est-à-dire avant le début officiel du contrat des stagiaires ! Bel exemple de travail non déclaré...

En attendant de voir où nous emmène le nouveau ministre dans cette réflexion pour une nouvelle formation initiale et continue, la CGT Éduc'action rappelle ses principales revendications :

- **Nous demandons la masterisation de la formation des enseignant-e-s dans toutes les académies, avec un recrutement au niveau de la licence et la validation de 2 années rémunérées de formation initiale au niveau master 2.**
- **Les tuteurs-trices doivent être des maîtresses formatrices /maîtres formateurs.**
- **L'accompagnement des stagiaires doit être fait par des IMF/PEMF (Professeur-es des écoles instituteurs maître-s-esses formateurs-trices).**
- **L'arrêt des stages « seul-e en poste » pour les étudiant-e-s de niveau master 2.**
- **Des conditions de titularisation claires et justes, un cadrage national des conditions de titularisation.**
- **Un nombre de postes mis au concours qui réponde aux besoins.**

Jérôme Sinot

AVEC 1000 POSTES, ON CHANGE L'ÉCOLE... MAGIE OU ILLUSION ?

Les 1000 postes rétablis dans le 1^{er} degré en cette rentrée, s'ils ont donné une bouffée d'oxygène, ont bien entendu été insuffisants, et même pour certaines académies ridicules. Les 11 000 postes annoncés pour 2013 constituent un progrès correspondant aux promesses du candidat Hollande, et nous attendons bien entendu des précisions sur la répartition de ces postes.

Nous osons espérer que la Loi de programmation sera à la hauteur des besoins en postes pour répondre aux demandes du terrain. Et

**JE LUTTE
DES CLASSES**

agirons pour cela.

Pour ce qui concerne la Cgt Educ'action les objectifs sont clairs ! Il faut créer selon un plan pluri-annuel des emplois nécessaires pour :

- Assurer l'accueil de tous les enfants de 3 ans (la Cgt Educ'action demande que la scolarisation devienne obligatoire dès 3 ans) et l'accueil des enfants de 2 ans dont les parents en font la demande.
- Rétablir les postes Rased supprimés et au delà créer les postes spécialisés nécessaires.
- Créer les postes nécessaires pour assurer un volant de postes titulaires remplaçants correspondant à 10% des Equivalents Temps Plein, afin d'assurer le remplacement et de permettre la mise en place d'une Formation Continue à hauteur des besoins.
- Créer les postes nécessaires pour assurer une baisse des effectifs par classe et la création d'enseignants surnuméraires.

Nous interviendrons lors des opérations de carte scolaire pour que ces objectifs soient réellement pris en compte et appellerons à l'action quand ces besoins ne seront pas satisfaits.

Yvon Guesnier



Bob l'éponge, la star jaune de dessin animé pour enfants, est devenu l'ennemi numéro 1 en l'Ukraine, suite un rapport du groupe religieux, "Family Under the Protection of the Holy Virgin".

Pourquoi ? Simplement parce qu'il est accusé d'être trop Gay et d'être en couple

QUAND BOB N'ÉPONGE PLUS LA SOIF DES PURITANISTES UKRAINIENS...

avec son ami, Patrick, étoile de mer rose ! Alors oui, Patrick, prénom masculin, ne s'accorde peut pas très bien avec une étoile de mer, « chose » féminine et rose... Mais l'intégrisme religieux serait-il incompatible avec la réflexion et le regard critique ?

Du coup, cette BD va être interdite dans ce pays et priver des enfants (jeunes ou moins jeunes d'ailleurs) d'une série et donc d'un morceau de culture...

Un mauvais coup contre l'art ? Un mauvais coup contre la culture occidentale importée en Europe de l'Est ? C'est surtout, et c'est bien là le problème, une chasse aux sorcières homophobe !

SANTÉ AU TRAVAIL : TRÈS MOYEN, PEUT LARGEMENT MIEUX FAIRE ...

Le système éducatif français s'est construit historiquement à partir de valeurs et d'idéologies qui ont instaurées la notion de mission chez ses personnels. Ainsi, la notion de travail et de travailleur est très difficile à faire émerger chez les personnels de l'Éducation Nationale qui ont tendance à se sentir dans une situation professionnelle particulière. Cependant, à travers la question des conditions de travail et de l'exercice professionnel (difficultés des personnels, du travail réel), on se rend compte qu'il y a bien un vrai statut de travailleur, soumis aux exigences d'une institution. Et cette institution n'est pas exempte de tout reproche car très souvent en défaut concernant ses obligations d'employeur.



L'instauration de programmes très fortement encadré va à l'encontre de la liberté pédagogique, essentielle à notre profession. Il est regrettable que les collègues soient soumis à des obligations pédagogiques restrictives, touchant à la liberté de travail empêchant l'épanouissement personnel et professionnel. De même, la Cgt Educ'action constate depuis longtemps la dégradation des rapports hiérarchiques, le manque d'écoute, l'absence de temps et de lieu d'échange sur les pratiques pédagogiques.

Et comment pourrait-elle l'être ? En effet, l'Éducation Nationale ne possède toujours pas de médecine du travail. Cela veut dire que l'administration, ne s'occupe de ses salarié-es, ne propose pas suffisamment de suivi pour améliorer leur santé, leur proposer des solutions se reclassement ou d'aménagement de postes de travail. Ceci est voulu, du moins pas combattu, par l'Éducation Nationale qui se complet dans une situation de déni généralisé. Elle laisse les personnels dans des états de dépression, de souffrance et d'isolement, sans protection, qui freinent l'investissement de chacun dans son métier.

La Cgt Educ'action refuse que ce modèle perdure. Elle revendique :

- un service de santé dans l'Éducation nationale respectant les normes de la médecine du travail ;
- l'existence d'au moins un poste à temps plein pour un médecin du travail par département et d'un poste supplémentaire par tranche de 3300 pour les départements peuplés. Des infirmières et assistants sociaux en nombre
- Tout personnel saisissant le comité médical départemental doit être obligatoirement entendu par celui-ci avant qu'il ne prenne sa décision.
- Avant la reprise du travail suite à un congé accordé par le comité médical, celui-ci doit de nouveau entendre l'intéressé qui pourra se faire accompagner des représentants syndicaux et/ou médicaux.

Réfléchir à la santé au travail des personnels de l'Éducation Nationale, ce n'est pas seulement faire de la défense individuelle ou collective des salariés. C'est avant tout réfléchir aux conditions de travail dans un système éducatif respectueux de tous ses acteurs et pour que l'École ne soit pas oppressante ou violente, mais émancipatrice et sereine.

Jérôme Sinot

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...

REVALORISER ENFIN NOS SALAIRES

Le salaire des fonctionnaires d'État est calculé à partir du point d'indice (4,6303€).

jour d'arrêt maladie n'est plus payé depuis le 1er janvier 2012.

**AUGMENTER LES SALAIRES :
UNE URGENCE !**



Celui-ci est bloqué depuis le 1er juillet 2010, ce qui a pour effet une baisse régulière de nos salaires. La nouvelle Ministre de la Fonction Publique a annoncé qu'elle maintenait ce gel, c'est-à-dire qu'elle poursuit de la baisse de nos salaires du fait de l'inflation. Or, c'est sur la valeur du point que sont calculés les traitements de la Fonction publique sur laquelle sont assis 95 % des rémunérations versées. Depuis 1984, début de cette politique de « désindexation », la valeur du point a perdu plus de 26 % par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation.

Non seulement nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut également faire face à des ponctions supplémentaires. Cela a commencé par la mise en place du Régime Additionnel de la Fonction Publique en 2005, système de retraite par capitalisation. Ce dispositif nous coûte en moyenne 1 % du net à payer par le biais de sa cotisation. Et voilà que, depuis 2011, nous devons faire face à une augmentation de la cotisation de pension civile qui, elle, dès 2012, nous retranche 0,54 % de pouvoir d'achat. Il faut ajouter à cela, le délai de carence, le premier

**Augmenter les salaires : c'est
nécessaire, juste et possible !**

Dans le même temps, les conditions de travail des enseignants se sont considérablement dégradées :

- Suppressions massives de postes avec pour conséquence un nombre d'élève par classe record en Europe, selon l'OCDE ;
- Intégration à marche forcée des élèves en situation de handicap ;
- Réduction du temps hebdomadaire d'enseignement et alourdissement des programmes ;
- Bureaucratismation liée au « pilotage » par indicateur ;
- Suppression des moyens accordés aux projets éducatifs ;
- Socle commun réduisant de fait les connaissances des élèves.
- Livret personnel de compétences qui accentue le fichage des élèves et le flicage des personnels.
- Aide personnalisée inefficace et stigmatisante...

Si à cela on ajoute l'instauration de la journée de carence pour les arrêts maladie, l'allongement de la durée de cotisation, l'instauration de la décote, le recul de l'âge de départ en retraite, le malaise est aujourd'hui profond dans le milieu enseignant.

Pour la Cgt Éduc'action, redonner une priorité à l'Éducation, passe par une nette amélioration des conditions de travail. Marquer le changement passe aussi par une revalorisation conséquente des salaires. Nous exigeons un rattrapage uniforme de 70 points d'indice, soit 300 € pour tous.

Des 200 familles aux 500 Français les plus riches...

Le classement 2012 de *Challenges* montre que les 500 plus riches français ont cumulé 267 milliards d'euros de gain. Soit autant que les recettes de l'État. Voilà une bonne source de taxation à étudier pour réduire les déficits et la dette publique.

UNE URGENCE : REMPLACER LE "SOCLE COMMUN" PAR UNE CULTURE COMMUNE ÉMANCIPATRICE.

Le socle commun de connaissances et de compétences né en 2005 et distillé sous l'ère Sarkozy, est la définition de savoirs minima construits à partir de l'école élémentaire et devant être maîtrisés par les jeunes quittant le collège.

Les signaux adressés par le Ministère de l'Éducation Nationale version Peillon, y compris lors des entrevues avec notre syndicat, ne vont pas dans le sens d'une abrogation du socle commun. Tout juste se contenterait-il d'un toilettage de ce que ses prédécesseurs ont fait avant lui...

Or, réduire les apprentissages à ce socle, pour la Cgt Educ'action, est foncièrement discriminatoire. Il nous répugne de penser qu'avant même de devenir élèves, certains enfants – issus notamment des couches sociales les plus fragilisées par le chômage, la pauvreté, l'absence de perspectives, les discriminations en tous genres – pourraient être "déterminés" comme devant se contenter d'un socle représentant à la fois un

minimum et un tout suffisant. L'accès à ce qui se trouve "sur le socle" serait-il par conséquent réservé aux seuls élèves à qui on aurait donné les clés de la réussite ? L'école publique serait-elle à terme vouée à ne dispenser que ces savoirs du socle, laissant le soin au privé par exemple d'enseigner les autres savoirs à une élite ?

Nous continuons donc, à la Cgt Educ'action, à revendiquer un service public d'éducation progressiste, non pas qui restreigne les apprentissages à un socle commun de savoirs formatés pour satisfaire au patronat mais qui permette à tous

l'accès à une **culture commune émancipatrice** qui donne à tous les clés pour décrypter le monde, l'analyser, le critiquer, accéder à une citoyenneté pleine et entière.

Il est urgent que la refondation annoncée à grands renforts médiatiques se traduise dans ce domaine également.

Henri Baron



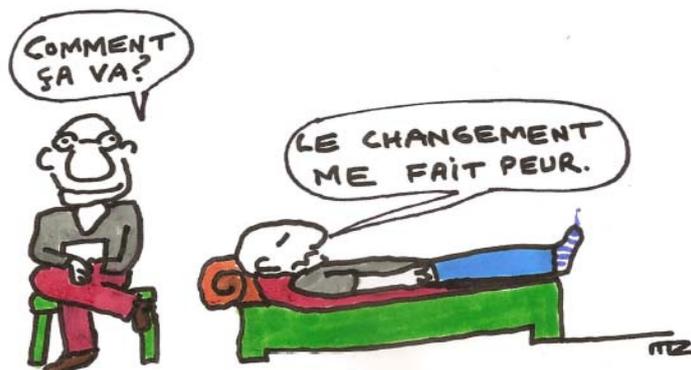
SOCLE
COMMUN



CULTURE
COMMUNE

La Cgt Educ'action revendique :

- la **redéfinition des missions de l'école publique**, permettant à chacun-e d'accéder à une culture la plus étendue et la plus émancipatrice possible ;
- l'**abandon définitif de toutes références au socle commun et de ses corollaires** (livret personnel de compétences, évaluations nationales CE1 et CM2 dans leur conception actuelle, aide personnalisée, stages de remises à niveau, etc.).



PRENDRE RÉELLEMENT EN CHARGE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP... ET LES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS.

Depuis quelques années, l'enseignement spécialisé a été sacrifié au gré des politiques d'austérité budgétaire dictées par la RGPP qui vise à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

Ainsi les postes d'enseignants spécialisés dans les RASED ont été fortement touchés avec la suppression de plus de 3000 postes E et une réduction drastique des postes G et des psychologues scolaires. Mais si les RASED ont été fortement impactés, ce n'est que la partie visible de la casse orchestrée par le précédent gouvernement, car de nombreux postes ASH dans les établissements spécialisés, les SEGPA, les ULIS ont été touchés aussi. Souvent, pour éviter de trop fortes mobilisations, les IA ont préféré ainsi limiter les fermetures de classes en milieu ordinaire en sacrifiant un peu plus les structures d'accueil ASH.

Les départs en formation ont été partout réduits à néant. On ne compte plus les jeunes enseignants non-titulaires du CAPA-SH occupant des postes spécialisés par manque de départs en formation. Les IA trouvant là souvent un argument facile pour supprimer des postes de faisant fonction. Ainsi dans certains départements, le nombre de CLIS a été fortement diminué en dix ans alors que par ailleurs, on ne compte plus le nombre de demande en CLIS, SEGPA ou ULIS non

satisfaites par manque de place...

Pour légitimer cette politique, l'Administration s'appuie sur la loi de 2005 et l'obligation d'accueillir dans les classes ordinaires. Pour faire avaler la pilule, le gouvernement a eu l'idée de recourir aux contrats aidés, pour accompagner les élèves en difficulté ou en situation de handicap. Personnels recrutés sans aucune formation préalable, ni d'ailleurs en cours de contrat, sans aucune perspective d'avenir...

Il faudra sans doute du temps pour former de nouveaux enseignants spécialisés, pour restituer les postes injustement supprimés en ASH. Il faudra du temps pour rétablir des RASED complets et en nombre suffisant pour intervenir auprès des élèves les plus défavorisés, qui sont souvent ceux dont les parents subissent aussi les effets de la politique de casse de l'emploi, de chômage et de précarité.

Pour la Cgt Educ'action, le gouvernement actuel a d'ores et déjà loupé une occasion de donner un signal fort en ne permettant pas de nouveaux départs en formation dès la rentrée. Il faudra attendre la rentrée prochaine pour connaître le nombre de départs en formation, ce qui recule déjà d'un voire deux ans le nombre d'enseignants spécialisés formés.

Pour la Cgt Educ'action, l'enseignement spécialisé est l'affaire de tous. Il faudra être tous ensemble pour redéfinir les missions de l'ASH et les voir appliquées. Il faudra être ensemble pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans toutes les structures.

François Xavier Durand



1^{er} degré
n° 17 Août 2012

À remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous
UNSEN CGT Educ'action 263, rue de Paris Case 549 93515 MONTREUIL CEDEX

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Localité.....

Tél..... E-mail

Établissement

Code postal Localité.....

CGT Educ'action - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex